



Numéro de l'acte	2017-100-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.10

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

QUESTION N°2017-100

FINANCES : Acceptation du montant de subvention et du plan prévisionnel de financement au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local 2017 dans le cadre des travaux de sécurisation des écoles communales

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

VU,

- la délibération n° 2017-64 du 11 avril 2017 concernant la demande de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local 2017 dans le cadre des travaux de sécurisation des écoles communales,

- l'arrêté N°2102115656 du 16 mai 2017 portant attribution d'une subvention de soutien à l'investissement public local,

CONSIDERANT,

Qu'il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'accepter le montant maximal prévisionnel de la participation de l'Etat, soit 19 950 €. Cette subvention doit permettre d'aider à la réalisation des opérations de sécurisation des écoles communales.

Pour rappel, ces opérations consistent à installer un système d'alarmes dans l'ensemble des écoles communales. Ce système d'alarmes permet notamment d'envoyer l'alerte sur des talky-walkies de la police municipale ou sur des numéros de téléphone.

- Le coût de ces travaux est estimé à 31 460 € HT.

- Le plan de financement est défini ainsi :

Dépenses	Montant H.T.	Financement	Montant H.T	Taux
Acquisitions immobilière/ foncière		- Etat	DSIL : 19 950 €	63,4 %
Travaux : - Installer un système d'alarmes dans l'ensemble des écoles de la Ville	31 460 €	- Commune - Conseil régional - CAPSO	11 510 €	36,6 %
Autres :				
Coût total de l'opération	31 460 €	TOTAL	31 460 €	100%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- D'accepter le montant prévisionnel de la participation de l'Etat, ainsi que le plan de financement des opérations de sécurisation des écoles communales.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 28 septembre 2017



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017**

Affiché le 29 septembre 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt huit septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 22 septembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
James MUNCK ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 24 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 5 absents excusés avec pouvoir

Madame Karine BONVOISIN est nommée secrétaire de séance.